

**POINT DE PRESSE SUR L'EXECUTION DES APPUIS BUDGETAIRES DU FMI ET DE LA  
BANQUE MONDIALE : DECLARATION LIMINAIRE DE MONSIEUR LE DIRECTEUR DE  
CABINET**

---

La présente rencontre s'inscrit dans le cadre de la communication régulière à l'endroit des populations, des partenaires du secteur privé et des institutions financières internationales, sur les principales activités et actions menées par le Ministère de l'Economie et des Finances, dans le cadre du programme économique et financier.

De façon spécifique, elle vise à rendre compte de l'utilisation des appuis budgétaires du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale.

Pour rappel, suite à la conclusion du programme économique et financier avec les partenaires au développement, le Gouvernement a bénéficié de deux appuis budgétaires :

- l'un, au titre de la première tranche des décaissements attendus dans le cadre du programme FRPC, conclu avec le Fonds Monétaire International, d'un montant de 121 millions de dollars US, soit **57,579 milliards de F CFA** ;
- et l'autre, au titre du deuxième appui budgétaire relatif au Don de Gouvernance Economique et de Redressement (DGER) de la Banque Mondiale, d'un montant de 150 millions de dollars, soit **71,875 milliards de F CFA**.

Conformément à la volonté affichée par le Gouvernement, ces appuis financiers devraient être prioritairement affectés à l'apurement des arriérés intérieurs, arrêtés à fin décembre 2008, à 272,3 milliards de F CFA.

A travers ce choix, il s'agit de faire en sorte que les flux de ressources injectées dans l'économie permettent d'amorcer la reprise, en reconstituant les fonds de roulement des entreprises.

Ce choix vise également à résoudre certains problèmes sociaux, ayant même entraîné des soulèvements, du fait de l'accumulation d'arriérés de paiement.

Pour produire les effets escomptés et sur instructions particulières de Monsieur le Ministre, ces paiements devraient être fondés sur des critères objectifs et transparents, garantissant la traçabilité des opérations.

Les dispositions prises dans ce sens portent sur :

- les critères de sélection des bénéficiaires;
- la transparence des opérations à travers la communication et l'affichage des listes ;
- l'obligation de rendre compte de l'exécution des engagements pris.

La rencontre de ce jour répond donc au souci de rendre compte de l'utilisation de ces ressources et du paiement des arriérés intérieurs.

Madame le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique vous présentera le rapport de cette opération, traduisant la mise en œuvre de l'engagement pris par Monsieur le Ministre, qui a tenu à suivre particulièrement ce dossier.

Au-delà de cette opération ponctuelle, la question relative à la gestion transparente de la trésorerie de l'Etat constitue une priorité du Gouvernement, qui se décline à travers différents niveaux d'élaboration et de validation de la situation de trésorerie.

Ces niveaux se résument comme suit :

- création d'un Comité interministériel de suivi de la trésorerie de l'Etat, qui se réunit mensuellement, sous la présidence de Monsieur le Premier Ministre, en vue de rendre compte au Gouvernement et à Monsieur le Président de la République ;
- tenue chaque quinzaine, de réunions techniques de trésorerie à la BCEAO, sous la présidence du Ministre de l'Economie et des Finances, rencontres ouvertes aux partenaires au développement ;
- tenue de réunions hebdomadaires entre le Trésor Public et la BCEAO ;
- de la même façon, au niveau des démembrements de l'Etat que sont les Etablissements Publics Nationaux et les collectivités locales (Districts, Départements, Communes), les acteurs sont invités à tenir des réunions de trésorerie, pour déterminer, de façon consensuelle, les priorités de paiement, sur une base transparente et objective.

Ceci rappelé, je voudrais inviter Madame le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique, chargée de garantir et de pérenniser la bonne qualité des paiements, à vous faire l'économie du règlement des arriérés intérieurs, effectué sur les ressources d'appuis budgétaires du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale.